



Compte rendu du Comité Technique Local 7 avril 2022 (seconde convocation)

Le comité technique local (CTL) de la DDFiP de l'Aisne s'est réuni en seconde convocation le 7 avril 2022.

La CGT renvoie à la liminaire de la première convocation.

Le débat d'entrée a concerné l'externalisation des paiements transférés aux buralistes et la suppression du numéraire. La CGT a réaffirmé son opposition à tout transfert de mission vers des opérateurs privés. La CGT marque, comme toujours, son attachement à un service public de qualité, à des missions exercées par des agents statutaires et à un accès universel au service par les citoyens.

Pour la direction, la proximité est renforcée, le nombre de points de contact étant augmenté avec 120 buralistes en lieu et place de 25 trésoreries.

La CGT conteste cette vision. On ne peut comparer le « service » de paiement d'un buraliste avec les services de pléines compétences d'une trésorerie. Il y a bien une perte d'accès et de proximité de service public avec la mise en place d'un service réduit « au public ».

Au terme du débat, la CGT a voté contre le point présenté par la direction.

Les élus CGT